

Province du Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Palmarolle

Séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue le **lundi 11 décembre 2023, à 19h00**, au 124, rue Principale de Palmarolle.

SONT PRÉSENTS :

Conseiller	Mmes	Josée Aubin – mairesse suppléante Lyne Vachon Sabrina Turgeon Nicole Hébert Trottier
	MM.	Yan Lavoie Jeanot Goulet

ABSENCE (S) :

Mairesse	Mme	Véronique Aubin
----------	-----	-----------------

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Directrice générale Greffière-trésorière	Isabelle Moisan
---	-----------------

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.
Ouverture de la séance à 19 heures et 00 minute.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 23-12-234

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. ADOPTION DU BUDGET 2024;
3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS;
4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC;
5. LEVÉE DE LA SÉANCE.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par le conseiller Jeanot Goulet et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour présenté par la mairesse suppléante, madame Josée Aubin, soit adopté tel que présenté.

2. ADOPTION DU BUDGET 2024

Résolution n° 23-12-235

ATTENDU que la municipalité de Palmarolle prévoit avoir à couvrir, pour l'année 2024, les dépenses suivantes :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	542 777\$	
Sécurité publique	266 952\$	
Transport routier	413 131\$	
Hygiène du milieu	406 433\$	
Santé et bien-être	14 374\$	
Aménagement, urbanisme et développement	77 586\$	
Loisirs et culture	456 765\$	
Frais de financement	79 564\$	
Remboursement en capital	105 667\$	
TOTAL : Dépenses de fonctionnement		2 363 249\$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS		
Sécurité publique	16 533\$	
Transport routier	275 125\$	
Hygiène du milieu	20 000\$	
Aréna	243 040\$	
Parcs et terrains de jeux	43 250\$	
TOTAL : Dépense d'investissements :		597 948\$
DÉPENSES TOTALES :		2 961 197\$

ATTENDU que les revenus anticipés de l'année 2024 s'établissent comme suit :

REVENUS		
Taxes	1 685 405\$	
Compensation tenant lieu de taxes	28 021\$	
Services rendus	91 625\$	
Imposition de droits	48 500\$	
Intérêts	43 000\$	
Autres revenus	206 337\$	
Transferts	322 600\$	
Subventions	310 998\$	
Revenu provenant du surplus accumulé	0\$	
Emprunt à long terme	224 711\$	
REVENUS TOTAUX :		2 961 197\$

ATTENDU que ce budget est équilibré et que les chiffres ci-haut mentionnés constituent le budget 2024 ;

ATTENDU que les taux salariaux pour les pompiers volontaires pour l'année 2024, selon les tâches effectuées, faisant partie intégrante du budget, se décrivent comme suit :

POSTE	SALAIRE HORAIRE
Pompier en prévention	25 \$
Pompier – entretien mécanique	25 \$
Pompier qui reçoit de la formation	20 \$
Pompier qui donne de la formation	30 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jeanot Goulet, appuyé par la conseillère Nicole Hébert Trottier et résolu unanimement/majoritairement :

QUE le conseil municipal adopte le budget 2024 tel que lu et présenté par madame Josée Aubin, mairesse suppléante.

3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Résolution n° 23-12-236

Il est proposé par la conseillère Sabrina Turgeon, appuyé par le conseiller Yan Lavoie et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations tel que présenté par madame Josée Aubin, mairesse suppléante.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée et fermeture de la séance

Résolution n° 23-12-237

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par le conseiller Jeanot Goulet et unanimement résolu et adopté :

QUE la séance soit levée à 19 heures et 20 minutes.

La présidente d'assemblée,

La secrétaire d'assemblée,

Josée Aubin
Mairesse suppléante

Isabelle Moisan
Directrice générale
Greffière-trésorière